4AS24

Responsable UE

Florence Plihon

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Master 1 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre 6 crédits • 120 points • 0 heures

Corequis: 4AS23 Théorie de l'urbanisme

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **espace urbain: atelier**, l'étudiant est capable de :

- développer sa perception de l'espace urbain selon divers angles d'approche (sensoriel, sociologique) à l'aide de lectures de textes littéraires sociologiques et ethnographiques;
- observer un espace dans ses multiples dimensions spatiales à l'aide d'une méthodologie et de l'enquête in-situ ethnographique;
- formaliser, de manière sensible, les aspects sociologiques, plastiques, sonores, ethnographiques à l'aide d'une production graphique et écrite, critique, pertinente et structurée sur l'espace choisi;
- proposer une solution architecturale à l'aide des observations et des analyses réalisées dans le cadre du projet défini.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C3 C4 C7 de notre référentiel interne.